

«Une rigueur dans la gestion s'impose», selon Talai

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4103 - Mardi 21 février 2017 - Prix : 10 DA

À cause «d'une bronchite aiguë»
du Président Bouteflika

La visite officielle
en Algérie d'Angela
Merkel reportée

Page 3

La révision exceptionnelle des listes électorales s'achèvera demain

Un enjeu de transparence pour les législatives

Page 3

L'étau se
resserre sur
Al Baghdadi

Par Mohamed Habili

Il a fallu cent jours aux forces irakiennes pour reprendre la partie est de Mossoul, en son temps moins bien défendue que ne l'est la partie ouest, à en croire tout au moins ce qui se dit et se répète aujourd'hui. Quand Daech s'était retiré de la rive gauche du Tigre, il y a de cela plusieurs jours, on se souvient que le Premier ministre Haider El Abadi a déclaré que toute la ville serait libérée d'ici le mois de mars. Nous sommes presque au mois de mars, et les opérations pour libérer tout Mossoul commencent à peine. Il semble bien donc que le Premier ministre a pêché par excès d'optimisme. S'il a pris plus de trois mois à son armée pour chasser Daech de la partie à laquelle celui-ci tient le moins, combien lui en faudrait-il pour obtenir le même résultat dans la rive droite du Tigre, où l'ennemi s'est solidement retranché et où il n'a d'autre choix que de se défendre chèrement, étant encerclé de toutes parts ? La première idée qui vient à l'esprit est qu'il faudrait un temps nettement plus long pour terminer le travail commencé voilà plus de trois mois. Il en est pourtant qui pensent différemment. Ceux-là mettent en avant le fait que les forces de Daech ne sont plus ce qu'elles étaient avant les débuts de la bataille de Mossoul.

Suite en page 3

Commerce extérieur

Le déficit commercial en très forte baisse



Le déficit commercial de l'Algérie a frôlé les 585 millions de dollars (usd) en janvier 2017, contre un déficit de 1,82 milliard usd durant la même période de l'année écoulée, soit un recul de 68%. Lire page 2



Ancien président de l'ARAV
et cadre dirigeant du RND

Décès de Miloud Chorfi

Page 24

Opérette

«Rihlet Hob», une représentation
qui chante l'amour de la patrie

Page 13

Commerce extérieur

Le déficit commercial en très forte baisse

■ Le déficit commercial de l'Algérie a frôlé les 585 millions de dollars (usd) en janvier 2017, contre un déficit de 1,82 milliard usd durant la même période de l'année écoulée, soit un recul de 68%.

Par Louiza A. R.

Les exportations ont augmenté de l'ordre de 3,3 milliards usd sur le premier mois de l'année en cours contre 2,05 milliards usd en janvier 2016, soit une hausse de 60,74% correspondant à une augmentation de 1,25 milliard usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles se sont stabilisées en s'établissant à 3,89 milliards usd en janvier 2017 contre 3,88 milliards usd au même mois de l'année écoulée, soit une hausse de 0,31%.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 85% en janvier 2017, contre 53% à la même période de l'année précédente.

Grâce au redressement des cours pétroliers qui ont même dépassé les 55 dollars en janvier, les exportations des hydrocarbures, ayant représenté 94,11% du total des exportations, ont atteint 3,11 milliards usd contre 1,97 milliard usd à la même période de 2016, en hausse de 1,14 milliard usd (+58%).

Quant aux exportations hors hydrocarbures (5,89% du montant global des exportations), elles ont augmenté à 195 millions usd contre 88 millions usd (+121,6%).

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 167 millions



usd (contre 64 millions usd), des biens alimentaires avec 22 millions usd (contre 17 millions usd), des produits bruts avec 2 millions usd (contre 4 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 3 millions usd (contre 2 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 1 million usd (contre 1 million usd).

Pour ce qui est des importations, sur les sept groupes des produits importés, deux ont

enregistré une baisse en janvier qui sont les biens de consommation non alimentaires et les demi-produits. Les importations des produits alimentaires ont ainsi augmenté à 736 millions usd (contre 629 millions usd), les biens d'équipement industriels à 1,51 milliard usd (contre 1,35 milliard usd), les biens d'équipement agricoles à 50 millions usd (contre 39 millions usd), les produits bruts à 150 millions usd (contre 144 millions usd). Par

contre, les demi-produits ont chuté à 879 millions usd (contre 1,02 milliard usd) et les biens de consommation non alimentaires à 464 millions usd (contre 608 millions usd).

Sur les 3,89 milliards usd d'importations enregistrées, un montant de 2,27 milliards usd a été payé par cash (58,3% des importations), soit une hausse de 4,4% des règlements par cash par rapport à la même période de 2016. Les lignes de

crédit ont financé les importations à hauteur de 38,3% pour un montant de 1,49 milliard usd (hausse de 1,1%), tandis que les comptes en devises propres n'ont financé aucune importation.

Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 131 millions usd (en baisse de près de 43%).

L'Italie et la Chine premiers partenaires de l'Algérie

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours de janvier 2017, ont été l'Italie avec 587 millions usd d'exportations algériennes (17,74% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 468 millions usd (14,15%), des Etats-Unis avec 421 millions usd (12,73%), de la France avec 377 millions usd (11,4%) et de la Turquie avec 250 millions usd (7,56%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est restée en tête avec 838 millions usd d'importations algériennes (21,53% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 348 millions usd (8,94%), de l'Italie avec 314 millions usd (8,07%), de l'Allemagne avec 284 millions usd (7,3%) et de l'Espagne avec 260 millions usd (6,7%).

L. A. R./APS

Air Algérie

«Une rigueur dans la gestion s'impose», selon Talai



Pour redorer le blason de la compagnie aérienne nationale d'air Algérie, une redéfinition d'une plus grande partie de son système de gestion est de mise, a déclaré, hier à Alger, le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai. Invité du forum de la radio au centre culturel Aïssa-Messaoudi, le premier responsable du secteur n'a pas manqué d'insister sur ce point. «La nomination du nou-

veau P-DG d'Air Algérie sera d'un grand apport pour l'entreprise, dans le sens où celui-ci possède une longue expérience dans le domaine ainsi que les qualifications requises. La redéfinition des priorités de la compagnie qui représente tout le continent africain ainsi que l'amélioration de sa gestion par la rigueur sont un impératif, car il s'agit de la sécurité des citoyens», a-t-il affirmé. Le but premier visé par les change-

ments opérés concernant quelques responsables de l'entreprise est d'assurer, à l'avenir, une qualité dans la prestation de service, a ajouté le ministre. Avec 54 avions en service à son actif, Air Algérie compte également moderniser l'ensemble de ses appareils et ce, en se dotant de 36 nouveaux avions dont 18 seront une acquisition étatique, a poursuivi M. Talai. Pour ce qui est de la bonne santé financière de l'entreprise ainsi que de sa croissance, celle-ci se porte bien dans l'ensemble. «Nous n'avons pas de problème de clientèle, avec 52% de trafic aérien entre l'Algérie et la France, 70% vers la Omra et le Hadj, le souci avec Air Algérie réside dans comment bien gérer. Pour cela, nous devons standardiser l'entreprise aux normes internationales et sur ce point je suis optimiste», a expliqué M. Talai. Interrogé, par ailleurs, sur les différentes erreurs professionnelles qui ont affaibli la crédibilité d'Air Algérie et terni son image, le ministre des Transports a répondu : «Dans tous les pays du monde ce genre de désagrément se produit, même avec les grandes compagnies aériennes telles qu'Air France ou autres.

Néanmoins, ce que nous ne pouvons pas nous permettre c'est de récidiver avec les mêmes fautes à l'avenir. Il faut assurer la qualité de l'offre pour développer l'entreprise», a-t-il indiqué. Evoquant d'autres questions d'actualité sur les problèmes dont souffrent le secteur, à savoir l'anarchie notoire liée à la concurrence déloyale des clandestins pour les taxieurs, le ministre a affirmé que des solutions sont en cours pour mettre fin à ce type de problème.

La formation des fraudeurs : une obligation pour les régulariser dans la profession

Afin de mettre fin au transport clandestin faisant une mauvaise concurrence aux taxieurs exerçant dans le cadre de la loi, le ministère des Transports propose des formations professionnelles pour insérer tous les fraudeurs voulant pratiquer le métier en toute légalité, selon les affirmations du ministre. A ce propos, l'Etat est prêt même à leur offrir d'autres aides comme les crédits à la consommation concernant l'achat ou le remplacement de leurs véhicules. Des conventions avec les conces-

sionnaires et producteurs locaux comme Renault ainsi que d'autres marques produites en Algérie seront mises en œuvre pour le bon déroulement de ces initiatives, a précisé M Talai.

Comment en finir avec les vieux bus ? Le crédit à la consommation est la solution

A l'heure actuelle, 16 000 bus exercent dans les transports publics. La majorité sont vétustes, inconfortables et même dangereux pour tout le monde. Pour régler ce problème de taille, bien qu'il ne soit pas évident d'après le ministre des Transports, ce dernier a indiqué que «nous sommes en train de voir comment résoudre ce problème en établissant des accords avec les banques. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que derrière ces bus de transport il y a une masse de salariés qui, à leur tour, font vivre des familles. C'est pour cette raison qu'il n'est pas facile de tout régler d'un seul coup. Le crédit à la consommation est une solution en vue», a-t-il conclu.

Yacine Djadel

La révision exceptionnelle des listes électorales s'achèvera demain

Un enjeu de transparence pour les législatives

■ La révision exceptionnelle des listes électorales, entamée le 8 février, se poursuit au niveau de plusieurs communes des 48 wilayas et s'achèvera demain, mercredi. Cette révision, décidée par décret signé par le Président Bouteflika portant convocation du corps électoral, intervient à deux mois des élections législatives du 4 mai prochain.

Par Nacera Chenafi

Il est à noter que cette révision exceptionnelle intervient après la révision annuelle qui a eu lieu du 1^{er} au 30 octobre 2016. Celle-ci était destinée aux citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans révolus au jour du scrutin, non inscrits sur les listes électorales et appelés à le faire dans leur commune de résidence. Dans ce contexte, l'Administration a eu recours au spot publicitaires télévisuels et aux affichages afin d'attirer notamment les jeunes à s'inscrire, en plus de l'opération d'actualisation. La nouveauté pour cette année dans la révision exceptionnelle des listes électorales est l'introduction en force des technologies de l'information et de la communication en se basant sur un registre national de l'état civil (informatisé) qui évite la double inscription et facilite la radiation. Il est à noter que la loi organique relative au régime électoral stipule que «nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales». Il faut savoir que les listes électorales ont subi

de grandes modifications en raison de nombreuses opérations de relogement effectuées dans de plusieurs régions du pays.

La question d'actualisation des listes électorales a toujours été un sujet de critique et de crainte de la part des formations politiques, notamment celles de l'opposition. D'ailleurs, dans les précédentes législatives il a été relevé sur les listes des cas de maintien de noms de personnes décédées et d'autres qui avaient changé de résidence. Le fait de trouver des décès sur les listes électorales est pour certains partis un «outil de fraude». Pour eux, «l'accès au fichier électoral est l'un des éléments indispensables pour la transparence des prochaines législatives». Il permettra également de clarifier le vote des corps constitués. Dans ce cadre, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal, avait déclaré, lors d'une conférence-débat qu'il a animée à la chambre haute du Parlement, il y a quelques jours : «On ne peut pas assainir le fichier électoral avant cinq ans». Une manière de reconnaître que cette opération est insuffisante.

Pendant, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, avait estimé en novembre dernier, à l'issue de l'opération de révision annuelle des listes électorales, que le corps électoral était composé de «22 079 578 électeurs, avant la fin du délai



Ph. A. D. R.

des recours». Il avait assuré que «les prochaines élections seront d'un plus haut niveau» et que la nouvelle Constitution sera «le principal garant de la transparence et de la régularité des élections, grâce aux lois qu'elle renferme, ainsi que la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), qui sera indépendante à 100%». Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Hocine Mazouzi, a tenu huit réunions régionales au cours desquelles il avait appelé les chefs de daïra, les directeurs de la réglementation et des affaires générales (Drag), les secrétaires généraux des communes et des wilayas à

mobiliser tous les moyens matériels et humains pour la réussite des prochaines élections législatives et locales. Il insisté sur la bonne révision et l'assainissement des listes électorales qui «doivent être contrôlées par les secrétaires généraux des APC et les Drag», a souligné ce responsable dans une précédente réunion à Tlemcen. Il a expliqué que la tutelle exerce en permanence un contrôle portant sur trois axes : les données, les électeurs doublement inscrits (interwilayas, homonymes présumés doublement inscrits...) et le contrôle des électeurs supposés décédés. N. C.

Formation des journalistes

«Des progrès ont été enregistrés», selon Hamid Grine

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué, hier à Alger, que des «progrès» ont été enregistrés dans la formation des journalistes à la faveur notamment du cycle de formation initié au profit des professionnels de la presse depuis 2014. «Le cycle de formation académique qui a vu l'organisation d'une quarantaine de sessions depuis 2014 est sur la bonne voie, après avoir constaté des progrès perceptibles enregistrés en la matière», a indiqué M. Grine à l'occasion d'une conférence-débat entrant dans le cadre du cycle de formation destiné aux professionnels de la presse. Le ministre a également ajouté que «la presse algérienne qui est libre, compte quelque 400 titres», relevant, à ce propos, qu'«elle tend de plus en plus vers le professionnalisme». Pour sa part, Marc-François Bernier a indiqué que le métier de journaliste ne peut «progresser»

et «fleurer» que dans un milieu des libertés démocratiques et de respect de la déontologie professionnelle. Intervenant à l'occasion d'une conférence-débat dans le cadre du cycle de formation au profit des professionnels de la presse, organisée par le ministère de la Communication, M. Bernier a mis l'accent sur les libertés démocratiques et le respect de la déontologie, précisant qu'il s'agit de facteurs permettant au métier de journaliste de fleurir et de progresser. Pour cet expert, la déontologie dans le journalisme s'appuie sur six piliers, dont le premier est en relation avec la notion d'intérêt public qui incite, a-t-il expliqué, au respect de la vie privée des personnes interviewées ou des personnalités publiques, préconisant au journaliste de «ne pas confondre intérêt public avec la curiosité du public». Le deuxième pilier est «la vérité» que doit rapporter le

journaliste, «dont le récit doit s'appuyer sur des faits objectifs» de manière, a-t-il dit, à «ne pas induire le public en erreur et de s'éloigner de la propagande». Le troisième pilier de la déontologie dans le journalisme est en relation avec «la rigueur et l'exactitude qui doivent être respectées par le journaliste dans le but de consolider la démocratie et la relation de confiance entre les médias et le public». «L'équité» est le quatrième pilier cité par M. Bernier et consiste, a-t-il précisé, «à citer et identifier ses sources», alors que «l'impartialité» est le cinquième pilier qui oblige le journaliste à «demeurer neutre dans les informations qu'il rapporte et diffuse». Le sixième et dernier pilier c'est l'intégrité dont doit faire montre le journaliste, lequel est tenu de faire preuve de «loyauté et de désintéressement dans certaines situations où il ne doit pas prendre partie». Dans le même sillage, M. Bernier a rele-

LA QUESTION DU JOUR

L'étau se resserre sur Al Baghdadi

suite de la page Une

Non seulement il a perdu beaucoup de ses hommes en tentant d'enrayer l'avancée des forces irakiennes venant de plusieurs côtés, mais ses positions à l'ouest ayant été pilonnées non moins que celles se trouvant à l'est, ses capacités de résistance sont nécessairement moindres aujourd'hui par rapport à ce qu'elles étaient. C'est ainsi que beaucoup de ses chefs, et non des moindres pour certains, ont été abattus par les avions de la coalition menée par les Etats-Unis. Bien de ses centres de commandement ont été attaqués, de sorte que son dispositif d'ensemble, même autrement agencé que celui qu'il alignait à l'est, est d'ores et déjà entamé. Ceux qui font cette analyse n'excluent donc pas qu'il s'effondre bien plus rapidement qu'on ne serait porté à le croire au regard de certaines particularités de la partie de la ville qu'il reste à lui reprendre, comme l'étroitesse des rues et la densité de la population, deux choses qui ne peuvent en effet que gêner la progression des troupes. Seulement, n'était-ce pas déjà dans une bonne mesure le cas dans les quartiers est de la ville, où il s'agissait déjà de libérer la population avant la ville ? Dès ce moment la bataille de Mossoul a pris la forme éclatée de petites opérations se déroulant simultanément dans différentes rues, et à divers endroits. Dès ce moment aussi, il était revenu aux forces spéciales d'être les premières en contact avec l'ennemi, ouvrant la voie au gros des troupes, qui venaient poursuivre le nettoyage, prendre possession du terrain, empêcher le retour des combattants de Daech qui s'étaient dérobés devant elles. A priori il n'y a aucune raison pour que les combats à venir soient fondamentalement différents de ceux qui se sont déroulés à l'est de la ville. S'il y a tout de même une différence, elle est dans le fait que Daech est désormais acculé. Il ne peut pas faire ce qu'il lui était encore accordé à l'est : se désengager d'un combat qui tourne à son désavantage pour un autre dont il pense qu'il lui serait favorable. Cela vaut pour chacune de ses formations, et donc aussi pour Aboubakr Al Baghdadi et sa garde prétorienne, celui-ci étant signalé dans cette deuxième moitié de Mossoul.

M. H.

vé que le citoyen est devenu un «cinquième pouvoir» dans la mesure où il intervient par ses critiques et ses remarques à travers les réseaux sociaux, ce qui amène souvent les médias à prendre en compte ces «aiguillages».

Meriem B.

À cause «d'une bronchite aiguë» du Président Bouteflika
La visite officielle en Algérie d'Angela Merkel reportée

LA VISITE officielle en Algérie de la Chancelière allemande, Angela Merkel, a été reportée en raison de l'«indisponibilité temporaire» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, due à une «bronchite aiguë», a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué. «Les autorités algériennes et allemandes sont convenues ce jour, d'un commun accord, du report de la visite officielle que devait effectuer en Algérie, son Excellence M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne», note la même source. «Cette visite sera programmée de nouveau à une date dont conviendront les deux parties», précise le communiqué. «Ce report est dû au fait que Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, qui se trouve à sa résidence à Alger, est indisponible temporairement, du fait d'une bronchite aiguë», ajoute la présidence de la République. R. N.

Développement local

L'Algérie devant un défi d'améliorer le système de gestion

■ Le directeur général des ressources humaines et de la formation au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Merabti Abdelhalim, a souligné que «l'Algérie est devant un défi d'améliorer le système de gestion du développement local».

Par Amel O.

Intervenant lors d'une rencontre nationale de formation sur le nouveau rôle économique des collectivités locales, M. Merabti a indiqué que l'amélioration du système de gestion du développement local «constitue un véritable défi, celui d'amorcer une réforme réfléchie, qui ne peut être possible qu'à travers une analyse économique profonde». Le nouveau rôle dévolu aux collectivités locales en matière de développement répond à une orientation stratégique du gouvernement à la lumière des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil des ministres tenu le 4 octobre 2016. M. Merabti a appelé, au passage, à adopter des mécanismes efficaces de gestion des structures locales, plus ouvertes vers le secteur privé et les partenaires économiques, tout en insistant sur de nouvelles sources d'autofinancement, notamment à travers l'amélioration du recouvrement fiscal et la valorisation des biens. Il a, en outre, exhorté les collectivités locales à élaborer des stratégies et de nouveaux mécanismes de promotion des activités économiques et d'investissement local. Dans une déclaration à la



presse en marge de cette rencontre, M. Merabti a indiqué que le ministère de tutelle a mis au point un plan pour accompagner les projets s'étalant sur trois ans et comportant des sessions de formation au profit des nouveaux fonctionnaires et autres de recyclage et de perfectionnement de la ressource humaine pour améliorer son rendement et fournir par consé-

quent un service public meilleur au citoyen. Ces sessions de formation sont axées sur le nouveau rôle que doit jouer la collectivité locale pour la promotion de l'investissement. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a signé plusieurs conventions avec les universités algériennes pour former des ingénieurs en gestion technique et urba-

ne de la collectivité locale et organise des sessions de formation en partenariat avec des étrangers, a-t-il fait savoir. L'universitaire Bachir Maazouz de l'Ecole nationale d'administration du Québec (Canada) a mis l'accent sur l'esprit d'initiative devant contribuer à l'encouragement de l'investissement, soulignant qu'il est important d'impliquer les opérateurs économiques, les associations et les citoyens au développement local, à la prise de décisions et de former des gestionnaires en management. Cette rencontre de formation entre dans le cadre de la convention signée entre la Direction générale des ressources humaines et de la formation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Ecole nationale d'administration du Québec (Canada). Le programme de cette rencontre de trois jours, qui enregistre la participation de cadres et fonctionnaires de l'administration publique de différentes wilayas du pays et d'élus de Mostaganem, comporte des communications traitant, entre autres, de la gestion du foncier par les collectivités locales et l'aménagement et le développement du territoire : expérience du Québec.

A. O.

Solidarité

Meslem pour un statut des personnes handicapées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a affirmé à Alger la nécessité de faire participer la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, en tant qu'acteurs à la dynamique de développement. La ministre a indiqué, à la clôture des travaux de la session ordinaire du Conseil national des personnes handicapées, qu'il était temps d'ériger le statut des personnes handicapées «de bénéficiaires en participants actifs à la dynamique de développement». «Faire sortir cette catégorie de la sphère de la vulnérabilité signifie la consolidation de la société et de l'Etat et le raffermissement de la cohésion sociale escomptée», a estimé M^{me} Meslem. Evoquant certaines mesures prises en matière de prise en charge des personnes handicapées, la

ministre a précisé que l'élaboration de politiques et de programmes reposait sur «des bases scientifiques», soulignant que les mesures nécessaires avaient été prises en vue d'inclure le handicap dans le recensement général à partir de 2018.

«Le guide du barème invalidité» est en cours d'élaboration et les dernières retouches sont apportées au dictionnaire algérien de la langue des signes, qui est en cours d'impression, outre la mise en place des bases d'une stratégie nationale globale en matière de prise en charge des enfants autistes, a-t-elle ajouté.

La ministre a annoncé l'ouverture en cours d'une classe de prise en charge des enfants autistes dans chaque établissement destiné aux personnes handicapées relevant du secteur de la solidarité nationale. Jusqu'à présent, plus de 4 000

enfants handicapés mentaux ont été insérés dans ces classes sur un total de 9 000 inscrits sur la liste d'attente de l'année dernière. Le ministère de la Solidarité nationale œuvre, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, à l'insertion des enfants atteints d'un handicap mental léger en milieu scolaire ordinaire, a rappelé M^{me} Meslem, ajoutant qu'une commission mixte, composée de représentants des deux secteurs, avait été créée pour le suivi des cas et la correction des lacunes.

Le secteur soutient les associations activant dans le domaine de la prise en charge du handicap notamment mental, en leur consacrant les moyens humains et matériels nécessaires dont des aides pour l'ouverture de centres pour la prise en charge des enfants handicapés. Par

ailleurs, M^{me} Meslem a salué certains acteurs privés qui ont demandé au ministère de la Solidarité nationale de leur accorder «l'opportunité de contribuer, aux côtés de l'Etat, à l'ouverture de centres de prise en charge des catégories vulnérables et d'établissements d'insertion professionnelle des personnes handicapées». La ministre a évoqué «les politiques nationales de prise en charge des différentes catégories démunies dont les personnes âgées, la femme rurale, les personnes handicapées et les femmes divorcées, outre les programmes de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et les dispositifs de l'Agence de développement social (ADS) qui contribuent à l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques».

Souhila H.

Violences à l'Université Alger 3 Ouverture d'une enquête

Le recteur de l'Université Alger 3, Rabah Cheriet, a affirmé qu'une enquête a été ouverte sur les incidents enregistrés jeudi dernier au niveau du département des sciences politiques et des relations internationales, afin de définir les responsabilités et sanctionner les personnes impliquées. «L'Université est un service public régi par des lois que tout un chacun est tenu de respecter», a indiqué M. Cheriet dans un communiqué en réaction à ces incidents, précisant qu'une «enquête a été ouverte afin de définir les responsabilités et sanctionner les personnes à l'origine des dépassements enregistrés». Il a ajouté que

l'Université est aussi «un espace ouvert consacrant le dialogue et l'esprit de responsabilité et que la violation de la loi et le non recours au dialogue mènent à

des blocages aux retombées périlleuses». «La conjoncture actuelle que vit l'Algérie et l'étape qu'elle traverse exigent davantage de vigilance afin de mettre

l'Université à l'abri de toute instrumentalisation à des fins ne servant pas la recherche scientifique et la société», a-t-il affirmé. M. Cheriet a tenu à saluer «la sages-

se des enseignants qui ont refusé de verser dans la violence et œuvré à l'instauration de la sécurité, en mettant l'Université à l'écart des tensions et des conflits étroits», soulignant leur rôle dans «la consécration et la consolidation de la stabilité (...) et la promotion de la recherche et la transmission du savoir». Le département des sciences politiques et des relations internationales de l'Université Alger 3 de Ben Aknoun avait été jeudi dernier le théâtre d'une agression contre plusieurs enseignants par des individus non encore identifiés, occasionnant l'évacuation de certains d'entre eux vers l'hôpital.

S. D.

Bourse d'études à l'étranger

Un concours national pour les majors de promotion

UN CONCOURS national d'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger pour les majors de promotion sera organisé au titre de l'année universitaire 2017/2018, a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) dans un communiqué. «Dans le cadre du programme d'appui à la formation post-graduée, le MESRS informe les étudiants majors de promotion des établissements d'enseignement supérieur de l'organisation d'un concours national pour l'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année universitaire 2017/2018», précise la même source. Soulignant que «les épreuves écrites de ce concours auront lieu le 20 mars 2017», le ministère invite les étudiants concernés «à se rapprocher de leurs établissements de rattachement afin de prendre connaissance des conditions et critères pédagogiques et scientifiques d'admissibilité au programme de formation résidentielle post-graduée à l'étranger ainsi que les filières retenues».

R. N.

Accord algéro-français relatif aux échanges de jeunes actifs

Le projet de loi en examen à l'Assemblée française

■ Le projet de loi de l'accord algéro-français relatif aux échanges de jeunes actifs est en examen par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée française après son adoption, jeudi dernier, par le Sénat, a-t-on appris hier de source parlementaire.

Par Safia T.

Il s'agit d'un accord qui a été signé le 26 octobre 2015 à Paris par le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international de l'époque, Laurent Fabius, et ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, dans le cadre des travaux de la 3^e session du Comité mixte économique franco-algérien (Comefa). L'objectif de cet accord, adopté par le Conseil des ministres français le 26 octobre 2016, dont l'APS a obtenu une copie, est d'«encourager les échanges de jeunes Français et Algériens engagés dans la vie active». Pour la partie française, l'accord, composé de huit articles, devrait relancer «la mise à disposition de volontaires internationaux en entreprise (VIE) au sein de nos entreprises installées en Algérie». Il concerne les catégories de jeunes (de dix-huit à trente-cinq ans) ressortissants visés par l'accord entrant dans la vie active ou ayant une expérience professionnelle et qui se rendent sur le territoire de l'autre Etat afin «d'accroître leur connaissance des langues, de la culture du pays concerné et pour améliorer leurs perspectives de carrière grâce à une expérience professionnelle sans opposabilité de la situation de l'emploi». Il s'agit des jeunes «temporairement» recrutés et rémunérés par une entreprise ou une institution établie sur le territoire de l'Etat d'accueil, en partenariat avec un employeur de leur Etat, et de jeunes effectuant, sur la base d'une indemnité,

Ph. > D. R.



une mission ou un détachement auprès d'implantations, de représentations dans l'Etat d'accueil ou d'entreprises de l'un des deux Etats. Les jeunes concernés des deux pays doivent avoir, pour être éligibles, un diplôme correspondant à la qualification requise pour l'emploi offert ou posséder une expérience professionnelle dans le domaine d'activité concerné. La durée de l'emploi, entre six et douze mois, est susceptible de faire l'objet de prolongations mais ne pouvant excéder vingt-quatre mois et les bénéficiaires doivent, avant de quitter leur pays, s'engager à ne pas occuper un

emploi autre que celui prévu, ni à poursuivre leur séjour dans le pays d'accueil à l'expiration de la période autorisée. Le texte fixe le contingent annuel de bénéficiaires de l'accord à 200 par an et s'il n'est pas atteint au cours d'une année dans l'un des deux pays, il ne pourra pas être réduit par le deuxième pays ni reporté sur l'année suivante. Pour les modalités financières, les deux pays doivent assurer le principe de l'égalité de traitement en matière salariale et l'application des lois, règlements et usages régissant l'hygiène et les conditions de travail. En ce qui concerne la sécurité sociale, le

texte spécifie que les bénéficiaires de l'accord sont soumis aux dispositions de la convention générale franco-algérienne sur la sécurité sociale ainsi qu'à celles de la convention fiscale franco-algérienne du 17 octobre 1999. Un comité de suivi de l'application de l'accord, composé de représentants des administrations des deux Etats, se réunira une fois par an et en tant que de besoin. Il sera chargé d'évaluer les résultats de l'application des dispositions de l'accord, d'observer les flux de ses bénéficiaires, de formuler des propositions pour en améliorer les effets.

S. T./APS

Ressources en eau

Ouali évoque avec son homologue malien la coopération bilatérale

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a reçu à Alger le ministre malien de l'Energie et l'Eau, Malick Alosseini, avec lequel il a examiné la coopération bilatérale en matière de ressources en eau ainsi que le développement des zones frontalières. S'exprimant à l'issue de l'audience, M. Ouali a souligné la disponibilité de la partie algérienne à accompagner le Mali dans ses efforts pour le développement de ses zones frontalières. «Avec le changement de situation au Nord Mali, l'Algérie a toujours été là, elle est attentive. On est prêts pour accompagner le Mali pour le développement de la bande frontalière», a indiqué le

ministre, rappelant que les deux parties ont mis en place «un comité bilatéral de haut niveau qui a permis de mettre sur pied de nouveaux mécanismes pour consolider la coopération notamment dans la prise en charge des préoccupations des zones frontalières maliennes surtout en termes de recherche de ressources hydriques, dans la formation et la gestion». Il a souligné, dans ce sens, que la partie algérienne avait inscrit, par le passé, des projets sur le budget de l'Etat pour réaliser des forages au niveau des zones frontalières maliennes. Le ministre a ajouté qu'une réunion bilatérale est prévue demain à Alger pour tracer un plan de tra-

vail pour la concrétisation de l'accord signé dans le cadre de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au Mali en novembre dernier. Cet accord de coopération porte sur les échanges d'expertises, la formation et le développement d'actions sur le terrain. Il prévoit aussi une feuille de route dans l'aspect technique et la formation, a noté M. Ouali. Relevant les liens historiques entre les deux pays, le ministre a affirmé que les efforts de développement des zones frontalières communes ont été toujours accompagnés par des mécanismes de mise en œuvre, notamment le Comité mixte transfrontalier. Pour sa part, le ministre malien a affirmé que sa

visite à Alger a pour but de s'imprégner de l'expérience algérienne dans les domaines de l'eau et de l'énergie, ajoutant qu'elle sera l'occasion pour signer un contrat entre la société malienne de l'Energie et la société privée algérienne «Amimer Energie» pour la construction d'une centrale thermique de 40 MW à Sudo (Nord Mali). «Nous aurons aussi avec ma délégation à faire le point avec la partie algérienne pour la construction d'autres centrales au niveau d'autres régions du nord du Mali», a-t-il ajouté. Le Mali, a-t-il indiqué, a lancé un programme qui prévoit l'alimentation en eau potable de 1 340 localités à travers le pays à l'horizon 2020. M. Alosseini a fait part,

en outre, de la disponibilité de la partie malienne à accueillir les investisseurs algériens, relevant les opportunités d'investissement au Mali dans les domaines de l'eau, l'énergie, les transports et le BTP.

Salem K.

Prix Le pétrole stable ou presque en Asie

LES COURS du pétrole en Asie étaient hier stables ou presque, à 53,41 dollars le baril. Vers 03h45 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, prenait un cent à 53,41 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour avril, était inchangé à 55,81 dollars. Le nombre de puits de forage en activité a en outre progressé aux Etats-Unis, selon le décompte effectué chaque semaine par le groupe privé Baker Hughes.

R. E.

Du 20 au 21 mars à Genève

Organisation du 5^e Forum des grandes entreprises africaines

Le 5^e Forum des grandes entreprises africaines (Africa CEO Forum) se tiendra les 20 et 21 mars à Genève en présence de 1 000 opérateurs économiques de 63 pays africains, ont annoncé les organisateurs. «Alors que la stagnation de l'économie mondiale pèse sur la croissance des pays africains, le forum répond à la volonté de dyna-

miser les flux financiers vers l'Afrique pour contribuer à la réalisation de leurs projets d'infrastructures et de développement», ont souligné les organisateurs dans un communiqué. L'événement est initié chaque année par la Banque africaine de développement (BAD), Rainbow Unlimited, société suisse spécialisée dans la promotion économique,

et le Groupe Jeune Afrique. L'Africa CEO Forum sera marqué cette année par la présence des dirigeants d'entreprises mondiales leaders dans des secteurs aussi dynamiques pour le continent que la santé, les nouvelles technologies, l'agro-industrie et le négoce de matières premières.

Agences

Constantine

Les logements en réalisation seront alimentés en énergie dans les meilleurs délais

■ Les pôles urbains en cours de réalisation à Constantine, totalisant plus de 30 000 logements, seront alimentés en électricité et en gaz dans les «meilleurs délais et avec la meilleure qualité», a assuré le président-directeur général (P-DG) de la Sonelgaz, Mustapha Guitouni.



Par Hatem D.

Si exprimant au cours d'une réunion de travail avec les responsables locaux et des investisseurs de la wilaya, le P-DG de Sonelgaz qui s'est dit «satisfait» du «parcours» effectué par cette wilaya en matière d'alimentation en gaz et en électricité, a affirmé que «toutes les dispositions nécessaires» ont été «mobilisées» pour «accompa-

gner en temps réel l'effort en cours en matière de réalisation de logements». Dans ce sens, le responsable qui a annoncé la réception en 2018 du poste source 2X40MVA destiné au raccordement des groupements d'habitations en cours de réalisation à Massinissa et Ain Nehas, a fait part d'un projet de réalisation de deux cabines mobiles à la ville Ali-Mendjeli, l'une des plus grandes agglomérations de la wilaya appelée à atteindre les

500 000 habitants au fur et à mesure de la réception des logements en chantier. Soulignant l'importance de ces projets dans le renforcement du réseau électrique de la wilaya, M. Guitouni a donné des instructions pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et des investisseurs également. Sonelgaz «veut se mettre au diapason des différents projets en cours dans le pays dans le domaine de l'habitat, de l'indus-

trie et de l'agriculture», a encore souligné M. Guitouni, affirmant que cette entreprise était «partie prenante dans le développement industriel et œuvre à accompagner l'effort d'épanouissement agricole à travers les bureaux conseils ouverts dans toutes ses agences». Mettant l'accent sur l'importance des efforts de développement lancés par la Sonelgaz notamment en matière de modernisation des câbles et des réseaux de gestion et de la relation clientèle, le même responsable qui a indiqué que la Sonelgaz a beaucoup «évolué» a souligné que l'entreprise œuvre constamment à améliorer ses services en optant pour des technologies modernes intégrées dans le processus de gestion de cette entreprise. M. Guitouni a également fait état d'une régression «remarquable» des cas d'agression sur les réseaux électriques à la faveur des efforts de l'Etat dans le domaine d'éradication des bidonvilles. A son arrivée à Constantine, le P-DG de Sonelgaz avait inauguré le siège de la direction commerciale de la ville Ali-Mendjeli avant d'inspecter le projet de raccordement en

énergie des logements en cours de réalisation à l'extension ouest de cette même ville. Il a également inspecté la station électrique d'Aouinet El Foul et la station de raccordement en électricité des pôles urbains Massinissa et Ain Nehas avant de se rendre à l'Agence commerciale Cirta de la Sonelgaz, au centre-ville. Le P-DG de Sonelgaz avait également assisté à une cérémonie de raccordement de 79 foyers du village du 20 août 1955 dans la commune d'Ain Abid, au réseau du gaz naturel. La wilaya de Constantine dispose de 39 projets de renforcement énergétique d'une capacité de 120MVA, ont souligné les responsables concernés, faisant état de la réception dans le cadre du programme d'urgence 2013-2014 et 2015 de 560 postes de moyenne et haute tension.

H. D./APS

Tizi-Ouzou

581 projets générant 700 emplois directs créés par des femmes

Au moins 581 projets devant générer 706 emplois directs ont été créés en 2016 à Tizi-Ouzou par des femmes grâce aux différents dispositifs publics d'aide à la création d'emplois. Selon les chiffres communiqués à l'occasion du lancement de la caravane d'information et de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin, lancée le 4 février par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine à partir de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, sur ces 581 projets, 391 destinés à la création de micro-entreprises et à l'achat de matières premières et financés par l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) devront générer 193 postes d'emploi. La Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a financé, durant la même période

(année 2016), 104 projets dans différents secteurs d'activités pour la création de 294 emplois. De son côté, l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) en a financé 86 ayant créé 219 emplois directs durant l'année écoulée, a-t-on appris des représentants de ces deux organismes. La représentante du ministère de la Solidarité nationale, Nabila Medjber, sous-directrice de l'intégration sociale et économique de la femme, présente à la cérémonie de lancement de cette activité, a indiqué à l'APS que la femme est «de plus en plus présente dans le secteur économique et dans plusieurs domaines d'activité». «Pour renforcer cette implication et participation de la femme dans la vie économique nationale, le ministère de la Solidarité nationale a lancé plusieurs initia-

tives et projets en partenariat avec les départements ministériels concernés, dont cette caravane, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin», a-t-elle ajouté. Lors de la visite des stands, animés par une quarantaine des femmes entrepreneurs, certaines exposantes ont fait part au wali, Mohammed Bouderbali, de certains problèmes qui les empêchent de développer leurs activités et d'envisager l'extension de leurs unités, notamment celui de la sous location. Le chef de l'exécutif, qui a donné le coup d'envoi de cette caravane qui sillonna du 19 au 23 février couvrant les localités de Tizi-Ouzou, Azazga, Tigzirt, Larbaâ n'Atth Irathen et Draâ El Mizan, a promis de prendre en charge cette doléance afin de permettre aux entrepreneurs de développer leurs activités. Lydia O./Agences

Souk Ahras

Plusieurs structures universitaires à réceptionner à la rentrée prochaine

Plusieurs structures d'enseignement supérieur appelées à augmenter la capacité d'accueil des étudiants seront réceptionnées dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la rentrée 2017-2018, a indiqué le recteur de l'université Mohamed-Cherif Messaâdia, Zoubir Bouzebda. Il s'agit de la réception des facultés de littérature et des langues, des sciences humaines, économiques, commerciales et de gestion, d'une capacité globale de 8 000 places pédagogiques, a précisé le même responsable.

Ces projets, dont les travaux de réalisation oscillent entre 60 et 90%, ont été confiés à une entreprise chinoise, a indiqué à l'APS M. Bouzebda, notant que les travaux d'un projet portant réalisation d'un hôtel et d'un espace dédié à la technologie, pour une meilleure prise en charge des enseignants, chercheurs et visiteurs de l'université, ont été récemment lancés. Le taux d'avancement des travaux de construction d'une salle de conférences, retenue pour le secteur de l'enseignement supé-

rieur, ont atteint 60%, a ajouté le recteur de l'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras, soulignant le lancement prochain des travaux de réalisation de laboratoires de recherche scientifique au sein de cet établissement universitaire. Parallèlement, 110 logements affectés au bénéfice des enseignants universitaires sont actuellement en cours de réalisation et dont les travaux ont atteint un taux de 85%, a-t-on relevé, rappelant que l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia a accueilli, au

titre de la saison universitaire en cours, 13 500 étudiants encadrés par 600 enseignants. A l'université de Souk Ahras, la rentrée universitaire 2016-2017 a été marquée également par l'ouverture de la Maison de l'entrepreneuriat visant à inculquer l'esprit entrepreneurial dans le milieu estudiantin, des antennes pour la sécurité sociale, de l'Office des publications universitaires et de recherche réservée à la bibliothèque centrale.

L. F.

Relizane 30 participants à une exposition d'artisanat

UNE EXPOSITION d'artisanat a été organisée à la Maison de l'artisanat et des métiers de Relizane, avec la participation de 30 exposants représentant 7 wilayas. Organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers de Relizane en collaboration avec la direction de wilaya du tourisme, l'exposition comporte des stands de produits du terroir dont des habits traditionnels, de poterie, de vannerie, de broderie, de tapisserie, en plus du miel, de l'huile d'olive et des plats et gâteaux traditionnels. Les artisans participants exposent aussi, au grand plaisir des visiteurs, des produits en cuir, des bijoux et des objets en bois. En marge de cette exposition, une campagne de don du sang est organisée en vue de renforcer la banque de l'hôpital de Relizane, et ce, à l'initiative de l'association locale «Jeune espoir». Organisée à l'occasion de la journée nationale du Chahid, cette manifestation commerciale vise à mettre en valeur le savoir-faire et le produit de l'artisan dans le développement économique local et national, a déclaré le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Abdelkader Mehadni. Les artisans participant à cette manifestation représentent les wilayas de Tlemcen, Blida, Médéa, Jijel, Tizi Ouzou, Constantine et Relizane.

R. R.

Sahara occidental

Roosevelt House organise un débat à New York

■ Le Think Tank américain Roosevelt House a organisé, à New York, un débat sur le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, pour briser le silence autour des violations des droits de l'homme dans les territoires occupés, imposé par le Maroc.

Par Lamia O.

La table ronde a rassemblé des représentants d'ONG et d'associations américaines à l'instar de Human Rights Watch (HRW), Democracy Now et Watching Western Sahara. La rencontre a été l'occasion d'évoquer le blocus médiatique imposé par les autorités marocaines pour passer sous silence les exactions commises contre les sahraouis. Les campagnes de répression et les pratiques inhumaines demeurent encore méconnues de l'opinion internationale, Rabat continue de verrouiller l'accès des journalistes et des représentants des ONG à Laayoune, ont relevé les panélistes. Rien qu'en 2016, les autorités marocaines ont empêché 85 journalistes et défenseurs des droits de l'homme d'accéder aux territoires occupés, a indiqué Madeleine Bair, directrice de la rédaction du site Watching Western Sahara (Suivre le Sahara occidental), un réseau international de journalistes qui traite et expose des vidéos sur les violations des droits de l'homme commises par le Maroc. Le blocage dans l'accès à l'information a concerné, entre autres, une ONG norvégienne et deux journalistes espagnols qui se sont rendus l'année

dernière au Sahara occidental pour couvrir le procès des prisonniers politiques sahraouis, a ajouté M^{me} Bair citant des constats établis et consolidés par plusieurs ONG.

Les correspondants étrangers : une cible directe des forces de police marocaine

Les correspondants étrangers sont devenus ainsi une cible directe des forces de police marocaine qui leur interdisent le droit à l'image et l'accès à l'information. Devant ce black-out imposé aux représentants des médias étrangers, les militants sahraouis et les acteurs du journalisme citoyen ont recouru à leurs propres moyens pour documenter et filmer les abus des droits de l'homme commis dans les territoires sous occupation marocaine, a ajouté Madeleine Bair. Eric Goldstein, directeur adjoint de la division Moyen Orient et Afrique du Nord à HRW, a affirmé qu'il était difficile de documenter la situation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé en raison des obstacles dressés au travail des ONG. Les autorités marocaines avaient expulsé en 2015 des membres de HRW et suspendu toutes les activités de l'ONG



Ph. : DR

américaine au Maroc pour avoir qualifié dans ses rapports la présence marocaine au Sahara occidental d'occupation, a rappelé Goldstein, modérateur de ce débat. En expulsant les journalistes et les militants des droits de l'homme, le Maroc veut avoir le monopole sur les rapports produits sur le Sahara occidental, a précisé Sandra Lynn Babcock, professeur de droit à Cornell University. Acharnement

des autorités marocaines contre les parties rapportant fidèlement la réalité dans les territoires occupés. C'est ce qui explique l'acharnement des autorités marocaines contre toute partie souhaitant rapporter fidèlement la réalité dans les territoires occupés, a-t-elle ajouté, en soulignant, par ailleurs, que le droit international et les différentes résolutions de l'ONU ont affirmé le droit du peuple sahraoui à l'au-

todétermination. «Il n'y aucune ambiguïté sur ce sujet», a-t-elle insisté. Amy Goodman, présidente de l'ONG américaine Democracy Now qui a réussi à entrer à Laayoune en novembre 2016 après sa participation à la conférence Cop22 sur le climat, est revenu au cours de ce débat sur ses rencontres avec les victimes de torture au Sahara occidental occupé. Goodman a rapporté les témoignages bouleversants de ces victimes que les autorités marocaines tentent d'occulter par tous les moyens. La rencontre de Roosevelt House a enregistré, par ailleurs, la participation du président de l'association des sahraouis à New York, Mohamed Ali Arkoukoum, et celle de l'ancienne présidente de New York City Bar Association, Katlyn Thomas. L. O./APS

Le Maroc est obligé de se conformer au principe de l'intangibilité des frontières

AVEC SON adhésion à l'Union africaine (UA), le Maroc se trouve dans l'obligation de se conformer au principe de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme, a fait constater l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, dans une interview à Afrique Asie. «Il convient de rappeler à cet égard que l'adhésion du Maroc à l'UA n'aurait pu être acceptée sans l'abandon de l'exigence du retrait simultané de la République Sahraouie, membre fondateur de l'UA. En outre, la ratification par le Maroc, sans réserves, de l'acte constitutif de l'UA fait que cet instrument lui oppose de manière irréfutable l'obligation de se conformer au principe de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme», a expliqué le diplomate algérien, dont l'interview a été publiée sur le site du mensuel français. Il a expliqué que la présence du Maroc au sein de l'UA, aux côtés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), «constitue (...) un changement fondamental de circonstances

qu'il faut positiver et à partir duquel il faut ouvrir de nouvelles perspectives, et c'est à cela que l'UE devrait s'atteler prioritairement en appliquant rigoureusement l'arrêt de la Cour de justice de l'UE», soulignant qu'au sein de l'UA, le Maroc «ne peut faire autrement que d'admettre implicitement la présence de la RASD et de reconnaître que celle-ci lui est opposable». Pour lui, il n'y a qu'une seule légalité, celle qui «consacre, de manière irréfutable, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination comme réaffirmé, avec constance, par toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée Générale de l'ONU». Il a évoqué dans ce sens «la rancœur et la frustration non dissimulées» et l'angoisse de «cercles plus larges» au Maroc de «voir l'UE et certains pays membres se saisir de l'admission du Maroc à l'Union africaine pour plaider en faveur d'un rôle plus engagé de l'UE pour soutenir de manière plus proactive les efforts en vue de hâter le règlement du conflit du

Sahara occidental». Au sujet de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), Amar Belani, qui représente l'Algérie également au sein de l'Union européenne, a indiqué que lors de ses interactions avec les responsables européens, «nous encourageons l'UE à ne pas se détourner d'une application rigoureuse et conforme au droit international de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016, rappelant que ce dernier stipule clairement que l'UE doit tenir compte du statut distinct et séparé du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc». Il a estimé, dans ce contexte, que ce positionnement politique et juridique «sera le fondement inévitable des relations entre le Maroc et l'UE chaque fois que le territoire du Sahara occidental sera concerné», mettant en évidence que les arrêts de la CJUE «ont force exécutoire à compter du jour du prononcé et ni le Conseil, ni la Commission, ni le Parlement européen ne peuvent revenir sur ses jugements». L. O.

Tunisie Moncef Marzouki annonce sa candidature pour la présidentielle de 2019

AU COURS d'une intervention sur la chaîne Al Jazeera, l'ancien président de la république Moncef Marzouki a annoncé sa candidature pour la prochaine élection présidentielle prévue en 2019. Depuis sa défaite lors du second tour en décembre 2014 contre l'actuel président Béji Caid Essebsi, Marzouki rumine sa revanche. Il est entré tôt, très tôt en campagne dans l'espoir de retrouver le palais de Carthage qu'il a quitté avec un pincement au cœur. Il multiplie les sorties médiatiques, notamment sur la chaîne qatarie pour critiquer dans des termes crus la situation générale du pays et verser son fiel sur son prédécesseur Ben Ali et son successeur Essebsi.

R. M.

Libye

Réunion ministérielle de concertation à Tunis

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est réuni à Tunis avec les ministres tunisien et égyptien des Affaires étrangères, respectivement Khemaies Jihnaoui et Samah Choukri, dans le cadre des efforts des pays voisins pour trouver une solution politique inclusive à la crise en Libye. Cette réunion de concertation Algérie-Tunisie-Egypte sur la situation

en Libye, qui s'est poursuivie hier lundi dans la capitale tunisienne, est destinée à définir le rôle de chaque pays dans le rapprochement de points de vues entre les parties libyennes, de converger leurs approches respectives afin de faire avancer le processus actuel devant conduire à la consolidation de l'accord politique et garantissant, par là-même, le succès du sommet tripartite prévu à Alger. L'Algérie a entrepris, à la demande des par-

ties libyennes, des efforts intenses pour aider à ce rapprochement et à trouver des solutions aux différends qui les opposent. «L'Algérie reste déterminée à œuvrer dans ce sens pour qu'une solution définitive soit trouvée et permettre le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans ce pays», avait affirmé samedi le ministère des Affaires étrangères.

Halim T./Agences

Irak

Les forces armées convergent vers l'aéroport de Mossoul

■ Les forces irakiennes soutenues par des avions et des hélicoptères convergeaient hier vers l'aéroport de Mossoul, premier objectif de leur offensive pour reprendre au groupe État islamique (EI) la partie ouest de la deuxième ville d'Irak.

Par Rosa D.

Cette vaste opération est au centre de la première visite en Irak du nouveau secrétaire américain à la Défense Jim Mattis, arrivé hier matin à Bagdad pour y rencontrer de hauts responsables irakiens. Au deuxième jour de l'offensive sur la grande ville du nord, «les forces fédérales ont repris leur avancée... Nos canons visent intensément les défenses de Daech (acronyme arabe de l'EI)», a annoncé le chef de la police fédérale Shaker Jawdat. Les forces progouvernementales avaient déjà repris dimanche aux jihadistes une quinzaine de villages dans une zone désertique au sud de Mossoul, sur le chemin menant à l'aéroport, selon des commandants sur place. La conquête de cet aéroport, qui ne fonctionne plus, et d'une ancienne base militaire adjacente ouvrirait la voie à un assaut sur la périphérie sud-ouest de Mossoul, à proximité des rives du Tigre, le fleuve qui coupe en deux cette ville qui avait été conquise par l'EI en juin 2014. Les jihadistes ont établi une ligne de défense renforcée

au nord de cet aéroport. Elle protège notamment la vieille ville, au cœur de Mossoul, une zone densément construite où les véhicules blindés de l'armée irakienne auront du mal à se déplacer. C'est le Premier ministre irakien Haider al-Abadi qui avait donné dimanche le signal pour «libérer» la partie occidentale, 26 jours après la reprise «totale» de l'est de Mossoul dans le cadre d'une opération de grande envergure lancée le 17 octobre. En chassant l'EI de Mossoul, Bagdad espère porter un coup fatal au groupe ultra-radical sunnite qui avait proclamé en 2014 un «califat» à cheval sur l'Irak et la Syrie. C'est à Mossoul que son chef Abou Bakr Al-Baghdadi avait fait son unique apparition publique. Les experts s'attendent donc à ce que les jihadistes défendent chèrement leur peau dans leur dernier grand fief irakien en menant leurs traditionnelles actions de guérilla: explosions d'engins piégés, tireurs isolés et attentats suicide... «Ils vont essayer de causer le plus de pertes possibles car ils savent qu'ils vont mourir de toute façon», a résumé dimanche Alaa, un combattant des troupes fédérales. Les forces irakiennes peu-



vent compter sur les frappes de la coalition internationale qui a utilisé plus de 12 000 munitions en ciblant l'EI depuis le début de l'opération sur Mossoul. Ce soutien devrait être réaffirmé par le chef du Pentagone au cours de ses rencontres à Bagdad avec le Premier ministre Abadi et son homologue irakien Irfan al-Hiyali. Dès son arrivée, Jim Mattis a

tenu à apaiser les craintes irakiennes après des déclarations et des décisions controversées du président Donald Trump. Ce dernier a en particulier affirmé que les États-Unis auraient dû voler le pétrole irakien avant de retirer leurs troupes de ce pays en 2011, pour financer l'effort de guerre et pour priver l'EI d'une source vitale de financement.

Mais M. Mattis, un ancien général à la retraite qui a combattu en Irak et en Afghanistan, a tenu à relativiser ces propos. «Nous en Amérique, nous avons généralement payé pour le gaz et le pétrole et je suis sûr que nous allons continuer à le faire dans l'avenir (...) Nous ne sommes pas en Irak pour accaparer le pétrole», a-t-il déclaré. M. Trump s'est également attiré les critiques des responsables irakiens après avoir émis un décret interdisant temporairement l'entrée aux États-Unis de ressortissants de sept pays majoritairement musulmans, dont l'Irak. Ce décret a été suspendu par la justice américaine, mais la Maison-Blanche dit en préparer un nouveau pour contourner la décision des tribunaux. Jim Mattis a dit ne pas avoir vu le nouveau décret mais s'est dit persuadé que ce dernier n'affecterait pas les nombreux irakiens ayant travaillé aux côtés des forces américaines. Par ailleurs, l'ONU et des ONG se mobilisent pour pouvoir porter secours et assistance aux quelque 750 000 habitants de l'ouest de Mossoul, qui souffrent déjà de pénuries d'eau et d'électricité ainsi que d'un manque de nourriture. L'ONU veut ainsi établir rapidement de nouveaux camps dans l'éventualité d'un exode.



Points chauds

Souverainistes

Par Fouzia Mahmoudi

Certains voix dissonantes au sein de l'extrême droite affirmaient que le parti de Marine Le Pen n'arriverait jamais à remporter la présidentielle tant qu'elle n'arrivera pas à rallier Nicolas Dupont-Aignan et Philippe de Villiers. Or, voilà qu'après avoir passé des années à la critiquer et à affirmer ses différences, Philippe de Villiers vient de faire un pas important en direction de la présidente du parti frontiste. En effet, le souverainiste catholique explique ainsi cette semaine dans le *Journal du Dimanche* qu'il a trouvé Marine Le Pen «tout simplement excellente» lors de son passage dans L'Émission politique de France 2, le 9 février dernier, émission qui a signé un record d'audience. «Je pense que l'on va vers des surprises tout aussi excellentes», avance-t-il, imaginant déjà la candidate passer haut la main le second tour du scrutin au mois de mai. «Elle a une carrure présidentielle. Sa main ne tremblera pas lorsqu'il faudra prendre des décisions douloureuses», ajoute-t-il. Comme le précise le JDD, «les catholiques traditionnels, qui avaient misé sur Fillon et pour qui de Villiers reste une référence, ne savent plus à quel saint se vouer». Le fondateur du Puy du Fou l'assure d'ailleurs lui-même : «Dans mon village des Herbiers, une terre pourtant centriste, ils veulent tous voter pour elle». Surtout, l'on se doute que cela risque d'être encore plus le cas des catholiques traditionalistes, trahis par les écarts financiers de François Fillon, l'homme à la probité plus que douteuse. L'ancien président du conseil général de Vendée n'entend toutefois pas (complètement) rejoindre la ligne du mouvement Bleu Marine, alors que Marine Le Pen a fait des appels du pied à Henri Guaino et Nicolas Dupont-Aignan, jugés par la patronne du FN comme «patriotes», mais qui ont décliné. «Je ne suis pas une nouou et je ne donne pas de conseils à Marine Le Pen», se dédouane-t-il. «Je ne fais plus de politique. J'ai troqué les électeurs contre des lecteurs», lance-t-il avec son habituel sens de la formule. C'est une déclaration d'amour qui n'allait pas de soi de prime abord, le souverainiste vendéen ayant souvent critiqué la présidente du Front national par le passé. En 2016, il avait notamment expliqué qu'il pourrait soutenir la candidature de «Marion, mais pas de Marine». C'est au mois de décembre que tout aurait basculé. Invité à l'anniversaire de l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*, Philippe de Villiers en a profité pour discuter avec Marine Le Pen. Une nouvelle alliance qui pourrait aider la présidente du FN à passer, pour quoi pas, le second tour de la présidentielle, alors que les sondages lui présentent encore aujourd'hui une défaite que ce soit face à Fillon ou Macron.

F. M.

Soudan du Sud

Le pays souffre d'une famine «causée par l'homme»

Le gouvernement sud-soudanais a pour la première fois déclaré l'état de famine dans plusieurs zones du pays, une situation que les agences humanitaires déplorent d'autant plus qu'elle est «causée par l'homme», à savoir par la guerre qui ravage le pays depuis plus de trois ans. Plusieurs zones de la région d'Unité (nord) sont désormais «classifiées comme étant en famine (...) ou courant le risque d'être en famine», a déclaré à la presse Isaïah Chol Aruai, président du Bureau national des statistiques, se basant sur l'échelle IPC, le standard le plus utilisé pour classer la sécurité alimentaire. Hier, trois organisations des Nations unies, le Fonds pour l'enfance (Unicef), l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont indiqué que 100 000 Sud-Soudanais de la région d'Unité souffraient de famine, le niveau le plus élevé de l'échelle IPC. «Lorsqu'on déclare officiellement l'état de famine, cela veut dire que les gens ont déjà commencé à mourir de faim», ont indiqué ces trois organisations dans un communiqué commun. «Cette situation alimentaire est la pire depuis le début des combats il y a plus de trois ans». Indépendant depuis 2011, le Soudan du Sud a plongé en

décembre 2013 dans une guerre civile ayant fait des dizaines de milliers de morts et plus de 3 millions de déplacés, malgré le déploiement de quelque 12 000 Casques bleus. Cette guerre, dans laquelle des atrocités ont été attribuées aux diverses parties au conflit, oppose principalement les troupes du président Salva Kiir, d'ethnie dinka, aux hommes de l'ancien vice-président Riek Machar, issu de l'ethnie nuer. Les Nations unies ont mis en garde contre un risque de génocide. La région pétrolière d'Unité, une région nuer d'où est originaire Riek Machar, est une des plus touchées par le conflit. «Les effets à long terme du conflit, couplés aux prix élevés de la nourriture, à la crise économique, à une production agricole réduite et à un accès réduit aux moyens de subsistance ont pour conséquence que 4,9 millions de Sud-soudanais (sur un total de 11 millions d'habitants) sont désormais classés dans les trois niveaux supérieurs de l'échelle IPC», selon Isaïah Chol Aruai. Un ensemble de critères techniques sont retenus pour définir une situation de famine. Ils sont regroupés dans un «cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire» (IPC), qui est le standard le plus utilisé, notamment par les Nations unies. L'IPC

distingue cinq phases possibles dans la situation alimentaire d'un pays, la cinquième étant celle de «catastrophe/famine». Quand plus de 20% de la population d'une région est en «catastrophe», que le taux de mortalité est supérieur à deux personnes pour 10 000 par jour et qu'une malnutrition aiguë touche plus de 30% de la population, l'état de famine est déclaré. Ces dernières années, plusieurs rapports ont indiqué que des dizaines de milliers de Sud-soudanais pouvaient être classifiés comme étant en «catastrophe/famine», mais cette proportion de la population était trop faible pour déclarer une région en état de famine. «La plus grande tragédie du rapport publié aujourd'hui... c'est que le problème a été causé par l'homme», a déploré Eugene Owusu, coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU pour le Soudan du Sud, regrettant par ailleurs que le travail des agences humanitaires soit compliqué par le conflit (réserves pillées, travailleurs humanitaires attaqués, etc). M. Owusu a appelé «le gouvernement, les belligérants et tous les acteurs à soutenir les humanitaires et leur fournir l'accès nécessaire pour qu'ils puissent continuer à fournir les services vitaux à la survie de ceux qui sont dans le besoin».



Opérette

«Rihlet Hob», une représentation qui chante l'amour de la patrie

■ L'opérette «Rihlet Hob» (*Périple d'amour*), présentée à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine, a réussi à dépeindre des tableaux ingénieux qui chantent l'amour de la patrie, sur un fond musical et chorégraphique.

Par Adéla S.

Pendant près de 80 minutes dans un décor mobile et créatif, sur un plan cinématique et visuel, les comédiens ont excellé à travers différentes séquences à parler de l'Algérie, ses gloires et ses crises, retraçant le parcours du peuple algérien depuis l'Indépendance jusqu'aux années 1990, et ce, accompagnés d'une musique envoûtante du défunt Mohamed Boulifa. S'inscrivant dans le cadre de la journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année, cette opérette est

un hommage à la mémoire des martyrs de la patrie tombés au champ d'honneur, pour glorifier leurs sacrifices, notamment durant la décennie noire. Mettant l'accent également sur la résistance du peuple algérien contre le terrorisme, sous toutes ses dénominations, cette opérette s'est clôturée par une représentation idyllique d'une vision prospective de l'avenir de l'Algérie. Ce spectacle a véhiculé, en outre, un message fort du parcours de nos ancêtres qui ont façonné l'Indépendance à travers des séquences de danses rythmées conjuguées au spectacle et aux costumes éblouis-

sants, en sus d'effets spéciaux et de lumières. Puisant sa matrice des poèmes du défunt Omar El Bernaoui, l'auteur de l'inégalable «*Min Ajlika Ichna ya Watani*», cette œuvre artistique tend à pérenniser l'amour, la tolérance, la paix et la fidélité envers la mère patrie, pour continuer le parcours de leurs héritiers sur des bases solides et bien définies pour assurer un avenir meilleur pour l'Algérie.

Produite par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) en 1995, soit durant les années de crise qu'a connues l'Algérie, cette opérette faisant la promotion d'une Algérie solidaire



et moderne, en dépit des conditions de vie difficiles de l'époque, est une expérience créative et novatrice. «*Périple d'amour*»

combine poésie et chants, donnant lieu à des scènes épiques reflétant l'affection qu'on doit à ceux qui ont préservé le serment et qui continuent à tout mettre en œuvre pour l'édification de l'Algérie. A l'issue du spectacle, Fouzia Ait El Hadj, la réalisatrice qui a déjà eu à chapeauter plusieurs œuvres théâtrales, dont la pièce «*El Achik, Aouicha et El Harraz*» en 2007, laquelle a remporté un franc succès du fait qu'elle soit inspirée d'une histoire populaire célèbre dans le Maghreb arabe que l'opérette «*Rihlet Hob*» a été produite dans une période «*critique*» de l'histoire de l'Algérie et a été présentée cette fois-ci sous une version adaptée à la situation qui prévalait actuellement dans le monde. M^{me} Ait El Hadj a ajouté que l'opérette est un message au peuple algérien pour l'avertir contre «*les printemps arabes*» et une invitation à vénérer l'Algérie et son histoire.

A. S.

Art plastique

Hommage à l'artiste Edouard Verschaefelt

Un hommage à titre posthume a été rendu au musée national public Nasreddine-Etienne-Dinet de Boussaâda à M'sila, à l'artiste plasticien belge Edouard Verschaefelt (1874-1955), qui a vécu et est décédé à Boussaâda.

A l'occasion, la conférence hebdomadaire du musée Nasreddine-Dinet a été consacrée à la vie et l'œuvre de cet artiste qui s'était marié à une femme de la ville de Boussaâda et a eu beaucoup d'enfants dont Samia-Madeleine Verschaefelt, présente à cet hommage.

Au cours de cette cérémonie, le directeur du musée Nasreddine-Dinet, Rabeh Drif, a annoncé qu'une galerie a été réservée au musée pour les tableaux de Verschaefelt, originaux et des reproductions, ce dernier étant l'auteur de nombreuses œuvres pittoresques reflétant le patrimoine et la culture de la région. Les présents ont salué cette initiative,

affirmant qu'elle permet de mieux faire connaître au grand public cet artiste et sa fascination pour Boussaâda qu'il a adoptée d'emblée et reflétée dans ses œuvres.

Samia Verschaefelt, épouse du cinéaste algérien Ahmed Rachedi, rappelant que son père avait épousé sa mère Fatima Brahmia, issue de la tribu Ouled Si Brahim, a indiqué que l'artiste a immortalisé, tout au long de sa présence à Boussaâda, des scènes de vie de cette ville dont il était épris et a reproduit dans ses toiles ses vieilles ruelles ainsi que ses us et coutumes.

La fille de l'artiste a évoqué l'une des toiles de Verschaefelt, baptisée «*Boulouar*», un ami proche de l'artiste, a-t-elle affirmé, pour démontrer l'attachement d'Edouard Verschaefelt aux gens de Boussaâda et l'adoption de cette ville de ce flamand tombé sous le charme de la cité de joie et de ses habitants. M^{me} Verschaefelt a assuré que son père

ne maîtrisait pas la langue arabe et que son ami Boulouar ne parlait qu'en arabe, mais avec les deux hommes des liens d'amitié solides étaient nés. «*Mon père refusait de vendre ses œuvres aux courtiers et préférait plutôt les céder aux passionnés de l'art dont la plupart n'étaient pas des riches*», poursuit M^{me} Rachedi. Saluant cette initiative, le cinéaste Ahmed Rachedi a estimé qu'Edouard Verschaefelt dont certains qualifient d'orientaliste, est un «*peintre algérien*» qui a merveilleusement reproduit des pans de l'histoire de la capitale du Hodna. Le cinéaste a également soutenu que cette initiative «*ouvre la voie*» pour faire toute la lumière sur près de 100 artistes peintres européens qui sont passés par Boussaâda et ont vécu de longues périodes dans la région, laissant chacun une empreinte plus ou moins marquante.

H. D.

Festival maghrébin du théâtre

La pièce tunisienne «Djenet» se distingue à la 5^e édition

La pièce théâtrale «*Djenet*» de l'association «*Ness*» de Gafsa (Tunisie) a été sacrée meilleure représentation au 5^e Festival maghrébin du théâtre, clôturé dimanche dans la soirée à El-Oued.

La pièce traite d'une question toujours sensible dans des sociétés arabes, à savoir celle de

la femme (représentée par Djenet), notamment dans les zones où la gestion des questions sociales et familiales est encore de l'ordre tribal, donnant lieu à des ingérences abusives dans ses décisions déterminantes telles que le mariage, le divorce, l'enseignement et le travail.

Le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu au comédien Kamel Bouzidi (Tunisie) dans son rôle dans la pièce «*Djenet*» et celui de la meilleure interprétation féminine à Sana Ghanem (Tunisie) pour son rôle dans la pièce «*Degré Zéro*» de l'association théâtrale «*El-Ibtissama*» de Nabeul

(Tunisie). Le prix de la meilleure scénographie a été obtenu par l'association «*El-Ibtissama*» (Tunisie) pour la pièce «*Degré Zéro*», tandis que celui du meilleur texte a été décerné ex aequo aux pièces «*Moi et le Maréchal*» de la coopérative El-Bahia pour le théâtre et les arts d'Oran et «*Djenet*» de l'association «*Ness*» de Gafsa (Tunisie).

Le prix de la meilleure réalisation a été, quant à lui, remis à Saïd Bouabdallah pour la pièce «*Moi et le Maréchal*».

Cette 5^e édition du Festival maghrébin du théâtre a vu la participation, outre le pays hôte, de la Tunisie, la Libye, le Koweït, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, avec un total de 14 représentations théâtrales, dont six en compétition, quatre à titre honorifique, dont deux pour enfants, et quatre de théâtre de rue. Ce rendez-vous culturel

maghrébin a été marqué aussi par l'animation de cinq ateliers de formation sur l'interprétation théâtrale (animé par le comédien Tebbal Zerzour), le script (El-Amri Kaouane), le corps et la scène (Tounès Ait-Ali), le théâtre de rue (Lassaâd Hemda) et la mise en scène (Choukri El-Bahr).

Des communications en rapport avec les thèmes de ces ateliers ont été également présentées par des chercheurs et spécialistes.

Le 5^e Festival maghrébin du théâtre (El-Oued, 16-19 février), initié par l'association «*Ouchak El-Khachaba*» (Passionnés de théâtre) et dédié à la mémoire du regretté auteur Kateb Yacine, a été l'occasion d'honorer aussi le musicologue algérien Noubli Fadel, originaire de la région d'El-Oued.

T. K.

Cinéma

Sortie en mars prochain du film «Les Sept remparts de la citadelle»

LE FILM «*Les Sept remparts de la citadelle*», du réalisateur Ahmed Rachedi, sortira en salles de cinéma en mars prochain, a indiqué, à M'sila, le metteur en scène, présent à une cérémonie d'hommage à l'artiste belge Edouard Verschaefelt (1874-1955). Au musée national public Nasreddine-Etienne-Dinet, où a eu lieu la cérémonie d'hommage, le cinéaste a précisé que le film est actuellement en phase «*des dernières retouches*» précédant sa sortie au cours du mois prochain. Adapté du roman éponyme de Mohamed Maarafia, de long métrage, dont des séquences ont été filmées à Boussaâda, a vu la participation d'une pléiade d'acteurs dont Hassan Kechache et Youcef Sehri qui ont campé, respectivement, les rôles de Mustapha Benboualid et Colonel Lotfi, a encore ajouté le réalisateur Ahmed Rachedi. Le film «*Les Sept remparts de la citadelle*» retrace, à travers le parcours du personnage principal, «*la colère de l'Algérien, dépossédé violemment de sa terre, la dure réalité des colonisateurs, spoliateurs et l'obstination et la volonté à combattre sans recul pour restituer sa terre*», a-t-on noté.

R. C.



Coup-franc direct

Ces rumeurs pas innocentes

Par Mahfoud M.

Depuis quelque temps, même si l'actualité du football national est morose, on tente quand même de nous faire croire que tout va pour leur mieux et que le patron de la FAF bouge pour changer la donne. Ainsi, on évoque un probable recrutement de l'ancien champion du monde, et ex-coach du PSG, version-Khelifi, Laurent Blanc, comme futur sélectionneur national. Certains vont même jusqu'à dire que tout est réglé avec lui et que Raouraoua n'attend que sa réélection à la tête de la FAF pour accélérer les choses et signer le contrat. C'est en fait de la pure propagande, puisqu'on sait que Blanc n'est pas le genre de technicien à s'engager aussi facilement en plus du fait que rien n'indique que l'actuel président de la FAF restera en poste après le ratage de la dernière CAN et de la stagnation de la balle ronde nationale sous sa direction, étant donné que rien n'est fait pour développer la discipline. Certains de ses partisans font tout pour le répéter, sachant que ses jours sont comptés après la fronde de la tutelle qui n'est pas du tout satisfaite de sa gestion hasardeuse qui a retardé l'envoi de notre football, en manque d'imagination, et l'absence d'une politique claire et d'une stratégie qui permettraient de lancer la formation et donc assurer la relève qui est pratiquement inexistante.

M. M.

Cyclisme/Championnats d'Afrique (juniors, seniors et U-23)

L'Algérie se classe 2^e

LES SÉLECTIONS algériennes de cyclisme (juniors, seniors et U-23) ont pris la deuxième place du classement général avec 6 médailles (3 or, 2 argent et 1 bronze), à l'issue des championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche à Louxor (Égypte).

La dernière journée, dimanche, a été consacrée à l'épreuve sur route qui a vu la victoire du Sud-africain Jakobus Smit chez les seniors, alors que l'Algérien Islam Mansouri (U-23) a pris la médaille de bronze avec un temps de 3h45:54.

Les médailles d'or algériennes de cette 12^e édition ont été l'œuvre de la sélection des juniors en contre-la-montre par équipes et de Hamza Mansouri en individuel. En course sur route juniors, Hamza Mansouri a également fait parler de lui en allant chercher l'or devant son compatriote Oussama Chablaoui, médaillé d'argent. La

Championnat régional de kung-fu wushu à Oran Illustration des athlètes de Tiaret

LE CHAMPIONNAT arabe des clubs de volley-ball (messieurs) a débuté hier à Manama (Bahreïn) avec la participation de 16 clubs de 9 pays, dont le représentant algérien, le GS Pétroliers présent à cette 35^e édition qui se poursuivra jusqu'au 28 février. Le GS Pétroliers, actuel leader du championnat d'Algérie, entamera la compétition au niveau du groupe C, en

sélection des seniors, conduite par Azzedine Lagab, a remporté une médaille d'argent en contre-la-montre par équipes.

Au classement général, l'Algérie a été devancée par l'Erythrée qui a pris la première place (3 or, 3 argent et 1 bronze). La 3^e place est revenue à l'Éthiopie (2 or, 3 argent et 1 bronze). Quatorze cyclistes algériens (juniors, seniors et U-23) ont pris part aux championnats d'Afrique sur route avec la participation de 21 pays.

Trois spécialités ont été programmées lors de cette 12^e édition, à savoir deux épreuves de course contre la montre par équipes et individuel élite seniors (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23, ainsi qu'une épreuve de course en ligne élite seniors (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23.

affrontant pour sa 1^{re} sortie le club organisateur, Ahly du Bahreïn. Le programme de la 1^{re} journée prévue hier, comporte deux autres rencontres à savoir Souihli (Libye)- El-Djeich (Qatar) et El-Wihda (Arabie saoudite)-El Seib (Oman). Il y a lieu de souligner l'absence à cette édition du tenant du titre, l'ES Sahel (Tunisie).

Championnat d'hiver «Open» de natation

Le DTN Asloum satisfait

Le bilan du Championnat d'hiver «Open» de natation en petit bassin (25 m) a été jugé «positif» par le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne, Brahim Asloum, surtout que trois records nationaux ont été battus au cours de cette compétition, organisée du 14 au 18 février à la piscine de Bab Ezzouar (Alger). «Certains parmi les anciens records dataient de

2003. Cela fait donc plaisir de voir de jeunes nageurs les battre 14 ans après», a indiqué le DTN l'APS, en se disant satisfait des conditions générales dans lesquelles s'est déroulée cette compétition.

Autre satisfaction affichée par le DTN, le bon rendement de certains clubs, comme le NR Dely Ibrahim et le Sahel Nautique El Biar, dont les athlètes ont été de redoutables

Coupe de la Confédération (tour préliminaire) La JSK à la remontée arrache la qualification

■ La JS Kabylie a réussi l'exploit qu'attendait tous ses fans déçus de la tournure qu'a pris le match aller de la Coupe de la Confédération africaine face aux modestes Libériens Monrovia Club Breweries, avec cette défaite de (3/0).

Par Mahfoud M.

En effet, les Canaris ont pris leur revanche de fort belle manière, avant-hier soir, en remontant carrément le score de ce match aller et en s'imposant sur le score net et sans bavure de (4/0) face à ce même adversaire au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou. Les gars de la ville des Genêts ont donc arraché leur ticket de qualification au prochain tour grâce à ce fabuleux succès qui restait difficile à réussir, eu égard au score de l'aller. L'effort Rahmouni-Moussouni a donc réussi avec un succès dès le premier match. Le nouveau driver kabyle a d'ailleurs beaucoup insisté sur la nécessité de relancer l'équipe dès cette rencontre et donner donc ce plus qu'on attend de lui. Pour revenir au match, il faut savoir que la JSK avait ouvert le score à la 22^e par Boulouidat qui avait transformé un penalty, avant que Berchiche n'aggrave la marque. La première mi-temps se terminera sur ce score de (2/0) qui donnait un espoir aux Kabyles qui sentaient qu'ils pouvaient vraiment réussir l'exploit. C'est donc logiquement que Boulouidat, visiblement en forme éblouissante, réussira à inscrire ce 3^e but à la 62^e. La JSK conti-



Boulouidat et les Canaris ont pris leur envol

nuera à pousser pour marquer le 4^e but qui lui permettra de se qualifier à la 73^e par Mebarki. C'était la délivrance pour les Canaris et une exposition de joie pour les fans entassés dans les travées du stade du 1^{er} Novembre et ceux scotchés face à la télévision pour ceux qui n'ont pas eu la chance de voir leurs

protégés de plus près. Les protégés de l'entraîneur Mourad Rahmouni affronteront au prochain tour le vainqueur de la rencontre opposant Micomiseng (Guinée-Equatoriale) et l'Etoile du Congo. Le match aller aura lieu entre les 10 et 12 mars, alors que le retour est prévu entre les 17 et 19 mars.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique (tour préliminaire-retour)

La JSS éliminée la tête haute

La JS Saoura a été éliminée de la Ligue des champions d'Afrique de football après son nul vierge 0-0 devant les Nigériens d'Enugu Rangers, en match retour du tour préliminaire, disputé dimanche dans la ville d'Enugu. Au match aller qui s'est déroulé le 10 février au

stade du 20-Août-1955 de Béchar, la JS Saoura et Enugu Rangers s'étaient neutralisés 1-1. Le deuxième représentant algérien en Ligue des champions, en l'occurrence l'USM Alger, a été exempté du tour préliminaire.

Coupe de Tunisie (1/4 de finale)

L'ES Tunis atteint le dernier carré

L'Espérance de Tunis, tenante du titre, a été le dernier qualifié pour les demi-finales de la Coupe de Tunisie de football (2016-2017), en éliminant l'ES Zarzis par 2 buts à 0, en quarts de finale disputés dimanche au stade de Radès (Tunis). Deux buts en seconde mi-temps signés Chamseddine Dhauadi (63) et Saad Beguir (81) ont propulsés les «Sang et Or» du nord dans le dernier carré rejoignant ainsi le Club Africain, le CS Hammam-lif et l'US Ben Guerdane qui ont

assuré plus tôt leur qualification aux dépens respectivement du CA Bizertin (2-1 tab), de l'Etoile du Sahel (5-4 tab) et du S.Gabésien (1-0). L'US Ben Guerdane a réussi l'exploit ce dimanche, en assurant une qualification historique pour les demi-finales grâce à sa victoire face à son voisin, le Stade Gabésien, sur un but de Chamseddine Samti (66 sur penalty). A Hammam-Lif, les Hammam-lifois ont créé de leur côté la surprise en éliminant un grand favori de la compétition,

l'Etoile du Sahel, au bout d'un long suspense qui a duré jusqu'à la séance des tirs aux buts, favorable aux Banlieusards (5-4 tab). Le même scénario s'est reproduit sur la pelouse contestée du 15-October de Bizerte, lorsque le CA Bizertin et Club Africain ont dû recourir aux tirs de penalties pour se départager. Finalement, le dernier mot est revenu aux visiteurs, finalistes de la dernière édition. Les demi-finales auront lieu le 28 mai et la finale le 17 juin.

les titres de «meilleur athlète» par Oussama Sahnoune (messieurs) et Souad Cherouati (dames). Un des rares regrets affichés par Asloum, «le manque d'athlètes d'élite chez les filles» qui ne lui procure pas «un éventail aussi large que chez les garçons», notamment au moment de sélectionner les internationaux qui représenteront les couleurs nationales dans les compétitions internationales.

Outre les records d'Algérie battus par Souad Cherouati sur le 400m nage libre, Ramzi Chouchar (NR Dely Ibrahim) sur le 400m 4 nages et Oussama Sahnoune sur le 200m nage libre, le DTN a avoué avoir «espéré d'autres grosses performances», notamment sur le 200m papillon. Même si ce souhait ne s'est finalement pas réalisé, il a considéré que dans l'ensemble, «c'était pas mal».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Saisie de plus de 3 quintaux de kif

LES ÉLÉMENTS de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont mis hors état de nuire un réseau composé de trois narcotrafiquants et saisi une quantité de plus de trois quintaux de kif traité, a annoncé hier le responsable de la communication de ce corps de sécurité. Cette prise fait suite à la série d'opérations de qualité menées avec succès par le service de lutte contre le trafic de stupéfiants. Ses éléments ont démantelé ce réseau, composé de trois individus, âgés entre 28 et 29 ans, à leur tête le fils du baron de la drogue Zendjabil, mis hors état de nuire il y a quelques années, a indiqué le commissaire Abderrahmane Rahmani, lors d'un point de presse. Le même responsable a indiqué que l'opération a été l'aboutissement de deux mois de surveillance et de filature des membres de ce réseau. Elle a permis la saisie de plus de 3 quintaux de kif traité près d'Es-Senia (ouest d'Oran) ainsi qu'une somme de 1,3 million DA, dissimulés à bord d'un véhicule utilitaire et d'un camion. Le commissaire Rahmani a précisé

que cette nouvelle opération a été menée dans le prolongement de celle qui a permis la saisie de près de 5 quintaux de kif à Bouttelis et à Bab Ezzouar (Alger), après extension territoriale des pouvoirs de police. Par ailleurs, les éléments du même service de lutte contre le trafic de stupéfiants ont arrêté un trafiquant de cocaïne et ses deux acolytes qui utilisaient un logement, loué au quartier «Akid Lotfi», pour les besoins de leurs activités criminelles. Une quantité de 60 grammes de cocaïne, prêts à être écoulés, et deux petits sachets contenant la même drogue ont été saisis. L'opération a été menée après une surveillance de ces individus qui usaient de divers stratagèmes pour échapper à la surveillance policière, a ajouté le même responsable. Enfin, un réseau spécialisé dans le vol de véhicules a été mis hors état de nuire. Sept véhicules, volés dans plusieurs wilayas de l'ouest du pays, ont été récupérés par les services de la SW d'Oran.

M. O./APS

Assassinat de Ali Tounsi

L'accusé comparaitra dimanche devant la justice



L'EX-CHEF de l'unité aérienne de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Colonel Chouaib Oultache, accusé de l'assassinat de l'ancien DGSN Ali Tounsi comparaitra dimanche devant le tribunal criminel d'Alger pour répondre à plusieurs chefs d'inculpation, a-t-on appris hier auprès de la cour d'Alger. Chouaib Oultache, devra répondre des chefs d'inculpation dont «homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, tentative de meurtre et détention d'une arme à feu sans autorisation préalable des autorités compétentes», selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2016. «Plus d'une cinquantaine de témoins, des médecins légistes et des experts en balistique seront entendus dimanche par le tribunal criminel d'Alger présidé par le magistrat Omar Benkharchi», a indiqué M° Mohamed Tayeb Belaarif, faisant partie du collec-

tif de défense de l'accusé englobant aussi M° Mohamed Amine Sidhoum et M° Nora Ghaffar. «En plus des témoins entendus lors de l'instruction judiciaire, la défense va présenter une liste de trois témoins supplémentaires», a indiqué M° Belaarif. Ali Tounsi a été assassiné le 25 février 2010 lors d'une réunion au siège de la direction générale de la Sûreté nationale à Alger. Selon le ministère de l'intérieur, la mort de Tounsi «est survenue lors d'une séance de travail durant laquelle un cadre de la police, apparemment pris d'une crise de démence, a ouvert le feu sur le chef de la police avec son arme de service». Oultache Chouaib avait été précédemment condamné à une peine de cinq ans de prison ferme dans une autre affaire de détournement de deniers publics en relation avec le meurtre de Ali Tounsi.

Yanis Gh./Agences

La visite de Angela Merkel a été annulée à la dernière minute en raison de l'indisponibilité du président de la République



Djalou@hotmail.com

Ancien président de l'ARAV et cadre dirigeant du RND

Décès de Miloud Chorfi

Le sénateur et cadre dirigeant du Rassemblement national démocratique (RND), Miloud Chorfi, est décédé hier matin à Oran des suites d'une longue maladie à l'âge de 64 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Miloud Chorfi, souffrant, a été hospitalisé il y a quelques jours au service de pneumologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire «1^{er}-Novembre» d'Oran.

Par Dalil Y.

Le sénateur et l'ex-président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) sera

Soupçonnée d'avoir enlevé un enfant

Une personne arrêtée à Biskra

UN INDIVIDU soupçonné d'avoir enlevé un enfant a été arrêté dans la commune de Zeribet el Oued (84 km à l'est de Biskra) par les éléments des services de sûreté de la wilaya suite à une plainte déposée contre lui le suspectant d'avoir entraîné l'enfant vers une destination inconnue, a indiqué le chargé de communication à la Sûreté de wilaya. Selon la même source, le père du petit a informé les services de la sûreté de daïra de Zeribet El Oued samedi du fait qu'il venait en compagnie d'autres citoyens de se dresser contre cet individu qui portait son enfant, âgé de quatre ans, le menant vers une destination inconnue. Les services de sûreté ont aussitôt interpellé le mis en cause âgé de 35 ans, a indiqué la même source, précisant que l'enquête est en cours pour déterminer s'il s'agit ou pas d'une tentative d'enlèvement. S. K.



inhumé aujourd'hui, après la prière du Dohr au cimetière d'Ain El Beïda (Oran), a-t-on appris des membres de sa famille. Miloud Chorfi, souffrant, a été hospitalisé il y a quelques jours au service de pneumologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire «1^{er}-Novembre» d'Oran. Ancien journaliste, le défunt avait commencé sa carrière au bureau d'Oran de l'APS avant de rejoindre la Télévision nationale

où il a occupé plusieurs postes. Membre du Rassemblement national démocratique (RND), il a assumé plusieurs responsabilités dont celles de député et de porte-parole de la formation d'Ahmed Ouyahia. Nommé en 2014 à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), il sera nommé en janvier dernier sénateur dans le tiers présidentiel, rappelle-t-on. D. Y.

Secousse tellurique à Alger

Pas de victimes ni dégâts matériels

AUCUNE victime ni dégâts matériels n'ont été signalés suite à la secousse tellurique enregistrée hier à Alger, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les agents de la Protection civile ont entamé juste après la secousse des opérations de reconnaissance pour d'éventuels dégâts, a-t-on précisé de

même source. Une secousse de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée à Alger à 11h27, dont l'épicentre a été localisé à 2 km au sud de Ain Taya, selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag).

R. N.